



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 Relance

Ouverture des camps de jour permise à partir du 22 juin

La Ville de Lac-Mégantic devra adapter son service à la nouvelle réalité

Lac-Mégantic, le 22 mai 2020 – Le gouvernement du Québec a donné le feu vert hier à l’ouverture des camps de jour, et ce, dès le 22 juin. Toutefois, des mesures d’hygiène et les règles de distanciation devront être respectées et des mesures de prévention devront être déployées afin d’éviter la propagation du virus. Entre autres, le ratio animateur/enfants devra être revu à la baisse de façon substantielle.

À Lac-Mégantic, le service est présent dans la communauté depuis plus de 80 ans. Pour la Mairesse, il est clair que la présence d’un camp de jour dans une communauté contribue à l’amélioration de la qualité de vie des familles. La mère de 3 enfants va plus loin et affirme même qu’il s’agit selon elle d’un service essentiel. «Si certains parents ont accès à des grands-parents à proximité ou sont en congé l’été pour prendre soin des enfants, d’autres ont besoin de camp de jour pour aller travailler, dans le domaine de la santé, dans les commerces de détail, dans nos industries, etc. Le service doit être offert pour que la vie continue dans la communauté en général.»

En date d’aujourd’hui, l’équipe des loisirs de la Ville de Lac-Mégantic s’affaire à voir comment le service pourra être adapté cette année, afin de répondre aux normes sanitaires exigées. À partir des règles énoncées dans le guide préparé par l’Association des camps du Québec, l’équipe a déjà ciblé plusieurs solutions qui seront présentées au Conseil municipal en début de semaine prochaine. «Nous devons réévaluer et adapter l’ensemble du service, nos infrastructures, nos ressources humaines, les activités et animations offertes normalement, etc. De plus, les impacts financiers sur la municipalité risquent d’être majeurs. Nous aurons un portrait plus global dans les prochains jours afin de donner les orientations nécessaires à l’équipe pour orchestrer la suite. Une chose est certaine, notre priorité sera d’assurer la sécurité des enfants et des travailleurs,» explique la mairesse Julie Morin.

Fort d’une expérience de près de 30 ans dans l’organisation des services d’animation estivale, le coordonnateur André Samson est prêt avec toute son équipe à relever ce défi. «Au-delà des normes exigées pour protéger les enfants et les animateurs nous avons aussi la préoccupation

d'offrir, comme nous le faisons chaque année, une expérience unique à tous les enfants qui fréquenteront le camp de jour. Le fonctionnement sera différent certes, mais nous souhaitons voir des soleils dans leurs yeux, à chaque jour,» explique André Samson. Il ajoute que son équipe est créative et qu'il a confiance que les enfants sauront, eux aussi, s'adapter.

Les modalités sont à venir

Les familles méganticoises sont invitées à demeurer à l'affût des informations qui seront mises à jour et annoncées par la Ville dans les prochaines semaines, quant aux modalités précises que Lac-Mégantic mettra en place. «Notre objectif est que le plus de jeunes possible aient accès au service, mais comme nous avons à négocier avec plusieurs impondérables, quelques jours nous sont encore nécessaires pour évaluer l'ensemble des enjeux, mais surtout trouver des solutions créatives pour offrir la même qualité de service offerte par le passé, malgré la situation particulière à laquelle nous faisons face.»

- 30 -

Source : Karine Dubé
Responsable des communications
Ville de Lac-Mégantic
819 583-2441



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 Relance

Ouverture des camps de jour permise à partir du 22 juin

La Ville de Lac-Mégantic devra adapter son service à la nouvelle réalité

Lac-Mégantic, le 22 mai 2020 – Le gouvernement du Québec a donné le feu vert hier à l’ouverture des camps de jour, et ce, dès le 22 juin. Toutefois, des mesures d’hygiène et les règles de distanciation devront être respectées et des mesures de prévention devront être déployées afin d’éviter la propagation du virus. Entre autres, le ratio animateur/enfants devra être revu à la baisse de façon substantielle.

À Lac-Mégantic, le service est présent dans la communauté depuis plus de 80 ans. Pour la Mairesse, il est clair que la présence d’un camp de jour dans une communauté contribue à l’amélioration de la qualité de vie des familles. La mère de 3 enfants va plus loin et affirme même qu’il s’agit selon elle d’un service essentiel. «Si certains parents ont accès à des grands-parents à proximité ou sont en congé l’été pour prendre soin des enfants, d’autres ont besoin de camp de jour pour aller travailler, dans le domaine de la santé, dans les commerces de détail, dans nos industries, etc. Le service doit être offert pour que la vie continue dans la communauté en général.»

En date d’aujourd’hui, l’équipe des loisirs de la Ville de Lac-Mégantic s’affaire à voir comment le service pourra être adapté cette année, afin de répondre aux normes sanitaires exigées. À partir des règles énoncées dans le guide préparé par l’Association des camps du Québec, l’équipe a déjà ciblé plusieurs solutions qui seront présentées au Conseil municipal en début de semaine prochaine. «Nous devons réévaluer et adapter l’ensemble du service, nos infrastructures, nos ressources humaines, les activités et animations offertes normalement, etc. De plus, les impacts financiers sur la municipalité risquent d’être majeurs. Nous aurons un portrait plus global dans les prochains jours afin de donner les orientations nécessaires à l’équipe pour orchestrer la suite. Une chose est certaine, notre priorité sera d’assurer la sécurité des enfants et des travailleurs,» explique la mairesse Julie Morin.

Fort d’une expérience de près de 30 ans dans l’organisation des services d’animation estivale, le coordonnateur André Samson est prêt avec toute son équipe à relever ce défi. «Au-delà des normes exigées pour protéger les enfants et les animateurs nous avons aussi la préoccupation

d'offrir, comme nous le faisons chaque année, une expérience unique à tous les enfants qui fréquenteront le camp de jour. Le fonctionnement sera différent certes, mais nous souhaitons voir des soleils dans leurs yeux, à chaque jour,» explique André Samson. Il ajoute que son équipe est créative et qu'il a confiance que les enfants sauront, eux aussi, s'adapter.

Les modalités sont à venir

Les familles méganticoises sont invitées à demeurer à l'affût des informations qui seront mises à jour et annoncées par la Ville dans les prochaines semaines, quant aux modalités précises que Lac-Mégantic mettra en place. «Notre objectif est que le plus de jeunes possible aient accès au service, mais comme nous avons à négocier avec plusieurs impondérables, quelques jours nous sont encore nécessaires pour évaluer l'ensemble des enjeux, mais surtout trouver des solutions créatives pour offrir la même qualité de service offerte par le passé, malgré la situation particulière à laquelle nous faisons face.»

- 30 -

Source : Karine Dubé
Responsable des communications
Ville de Lac-Mégantic
819 583-2441